



Information aux médias

Institutions de prévoyance suisses

Situation financière nettement plus détendue, grandes différences entre les caisses

PPCmetrics SA

Dr. Alfred Bühler, Associé

Dr. Marco Jost, Expert en caisses de pensions, Associé

Pascal Frei, CFA, Associé

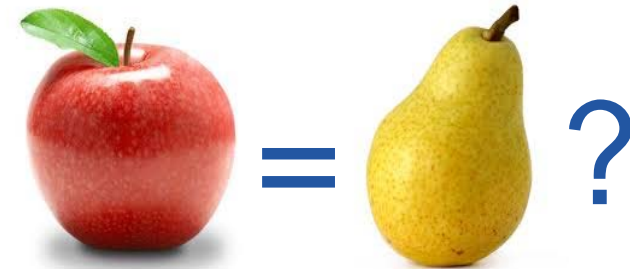
Nyon, le 11 septembre 2014

- Le degré de couverture sous risque permet de mesurer la charge qui pèse sur les assurés actifs ainsi que sur les employeurs en tant que «porteurs de risque» d'une institution de prévoyance.
- En raison de l'augmentation des taux d'intérêt et de la très bonne performance des marchés actions, pendant l'année 2013, le degré moyen de couverture sous risque des institutions de prévoyance de droit privé a progressé de 94,3% à 107,1%.
- En 2014, l'influence de la baisse des taux et celle de la poursuite de la progression des marchés actions se sont mutuellement compensées. Le degré moyen de couverture sous risque à fin août 2014 a légèrement progressé et s'élève à 109.7%.
- Malgré l'évolution réjouissante du degré de couverture sous risque depuis le début 2013, il existe toujours quelques institutions de prévoyance de droit privé dont le degré de couverture sous risque est largement inférieur à 100%.
- Pour ces institutions de prévoyance, la part souvent importante de rentiers représente un risque élevé pour les assurés actifs en cas de liquidation partielle.

Les institutions de prévoyance font appel à des normes de nature différente

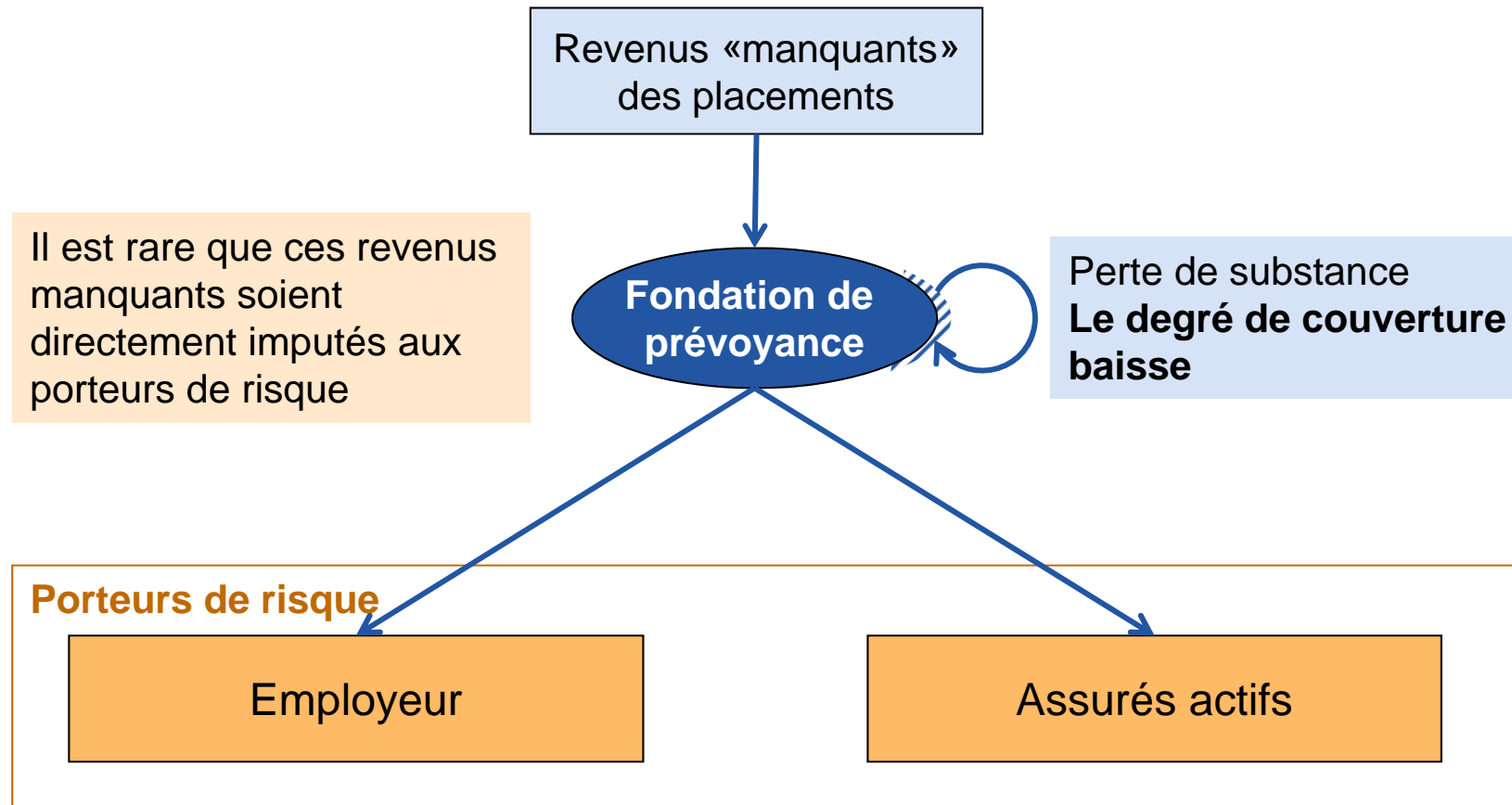
- Les degrés de couverture des institutions de prévoyance attestés dans les comptes annuels **ne sont pas comparables**.

- structures de nature différente
- évaluation non uniforme



- La couverture effective des droits aux prestations et la charge potentielle **qui pèse sur les porteurs de risque ne sont pas transparentes**.
 - en cas de regroupement de différents collectifs d'assurés, des effets de dilution considérables peuvent survenir.
 - en cas de liquidation partielle, les charges potentielles peuvent se transformer «du jour au lendemain» en réductions de prestations effectives.

Porteurs de risque d'une institution de prévoyance



- En vertu de la garantie légale des rentes en cours, les rentiers ne supportent (actuellement) aucun risque de placement.
- Dès lors, les porteurs de risque d'une institution de prévoyance sont les assurés actifs et les employeurs.
- Lorsqu'on fait appel au degré de couverture technique, la **charge potentielle pesant sur les porteurs de risque** résultant de la structure de l'institution de prévoyance ainsi que de sa situation financière effective n'est pas représentée de manière appropriée.
- Le **degré de couverture sous risque** (ou «degré de couverture des porteurs de risque») **permet de combler cette lacune**.

Degré de couverture technique

Schéma de calcul

**Degré de
couverture
technique**

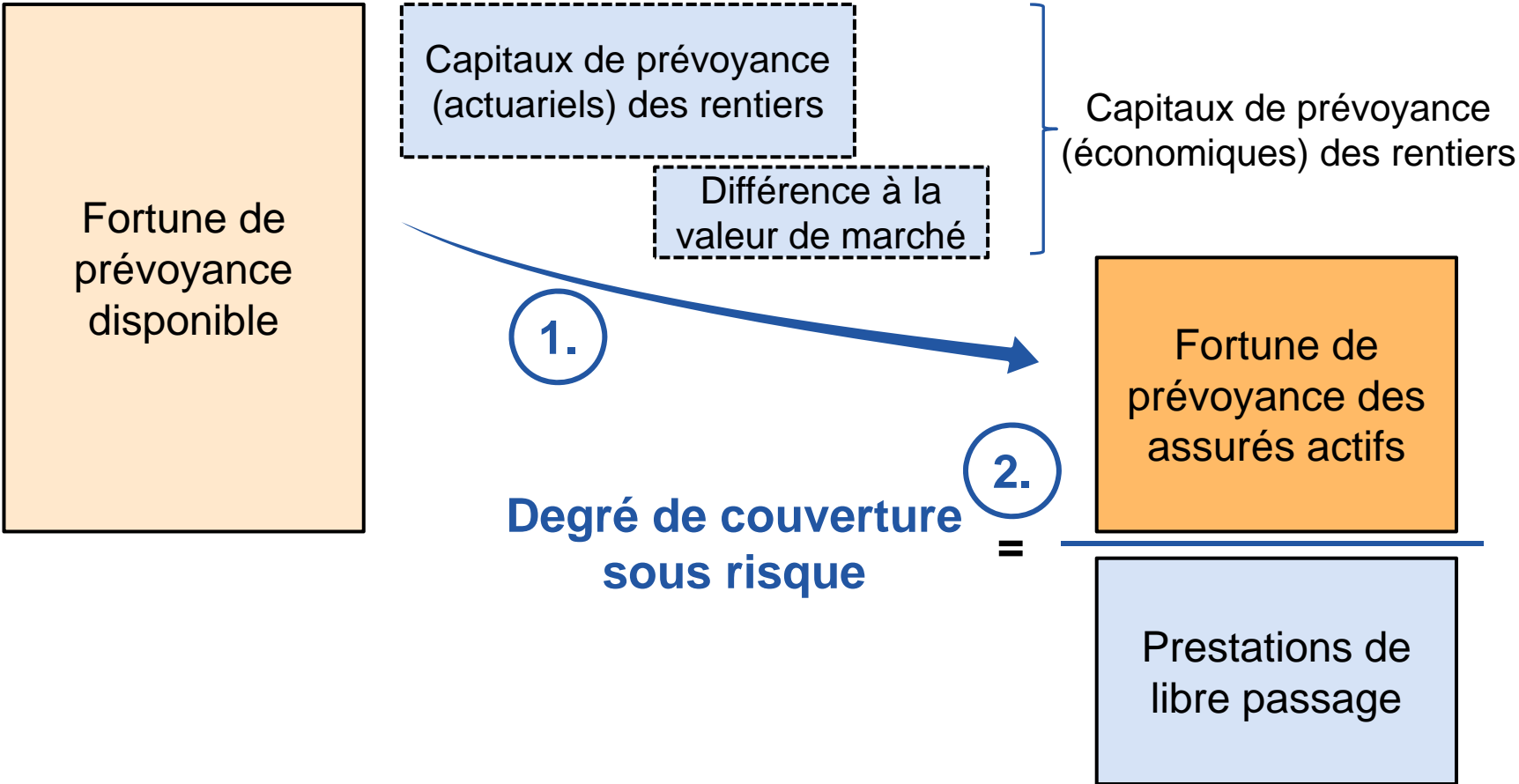
=

Fortune de prévoyance

Engagements de
prévoyance
Assurés actifs
Rentiers (évaluation technique)

Degré de couverture sous risque

Calcul en deux étapes

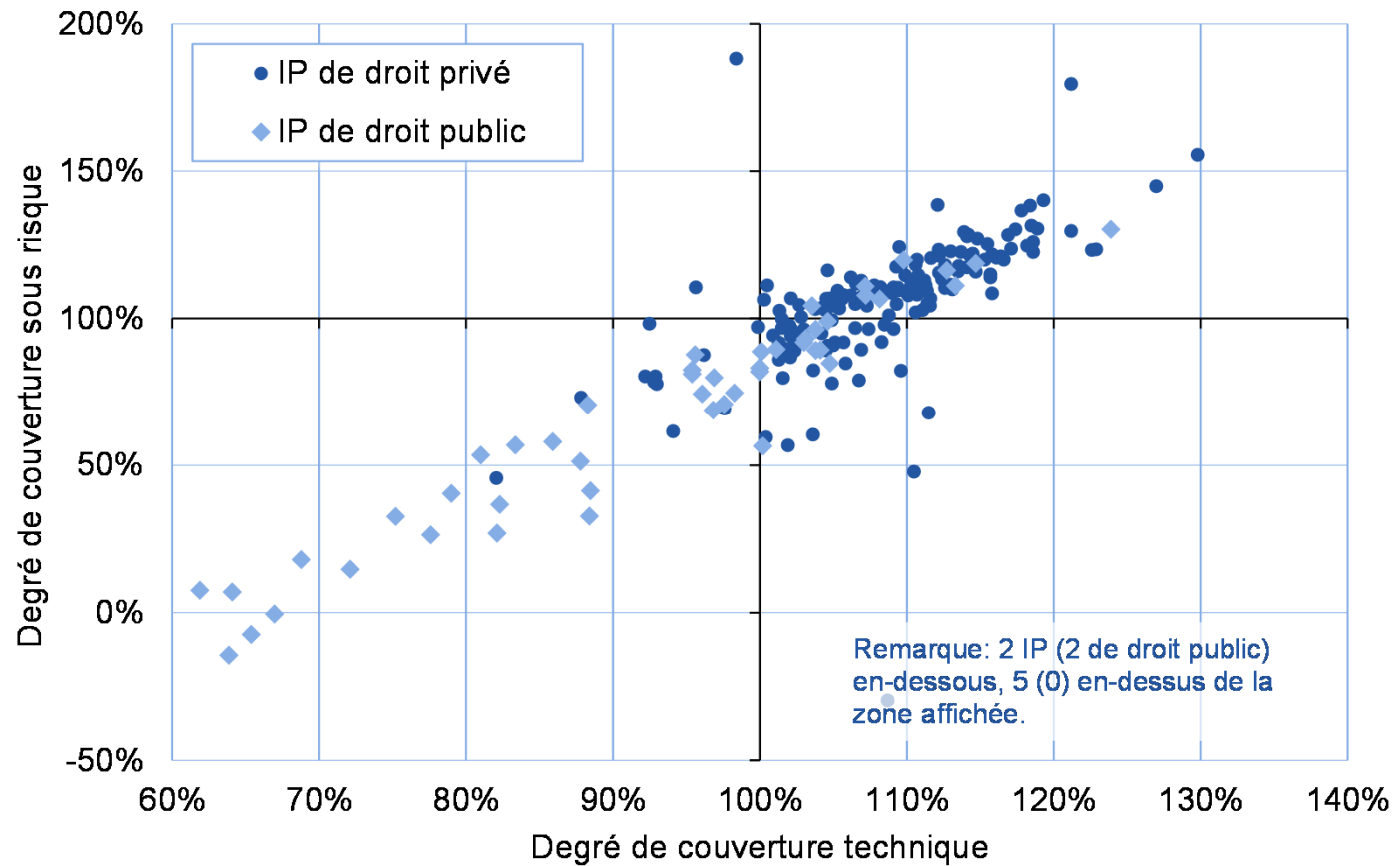


- En complément au degré de couverture technique, le degré de couverture sous risque permet de tenir compte des éléments structurels ainsi que des éléments constitutifs du bilan énumérés ci-après:
 - Part du capital de prévoyance des rentiers sous forme de prestations garanties.
 - Niveau du taux d'intérêt technique appliqué lors de l'établissement du bilan.
 - Base biométrique appliquée lors de l'établissement du bilan (tables périodiques par opposition à tables générationnelles).
- Le choix du taux d'intérêt technique ou des bases appliquées influence considérablement le degré de couverture technique, mais pas le degré de couverture sous risque.

Comparaison des degrés de couverture

(fin 2013) Degré de couverture technique et degré de couverture sous risque

Comparaison de degré de couverture pour les comptes de l'année 2013



Calculs: PPCmetrics; sources: cf www.degre-de-couverture.ch; données au 05.09.2014

Comparaison des degrés de couverture

(fin 2013) Aperçu des données relatives à l'univers

Données selon les comptes annuels 2013	Institutions de prévoyance prises en compte		
	de droit privé	de droit public	total
Nombre d'institutions de prévoyance	187	50	237
Nombre d'assurés actifs	1'182'642	622'895	1'805'537
Nombre de rentiers	320'153	285'631	605'784
Fortune de prévoyance	Mrd. CHF 253.5	202.7	456.2
Prestations de libre passage	Mrd. CHF 128.6	104.9	233.5
Capitaux de prévoyance des rentiers *	Mrd. CHF 96.5	114.2	210.7
Degré de couverture technique	109.1%	88.2%	98.7%
Degré de couverture sous risque	107.1%	55.2%	83.8%
Surcouvertures **	Mrd. CHF 14.1	1.3	15.4
Souscouvertures **	Mrd. CHF 5.0	48.2	53.2

* Capitaux de prévoyance y compris provisions techniques pour la longévité

** Par rapport à un degré de couverture sous risque de 100%

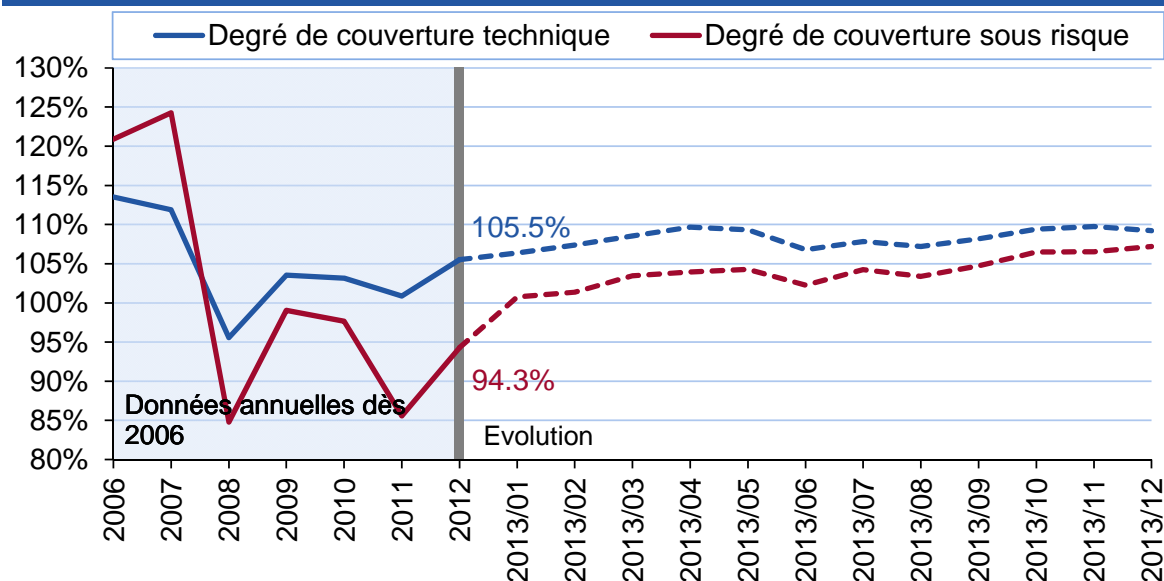
Calculs: PPCmetrics; sources: cf www.degre-de-couverture.ch; données au 05.09.2014

Evolution 2013

Amélioration de la situation financière

Evolution moyenne du degré de couverture

Institutions de prévoyance de droit privé



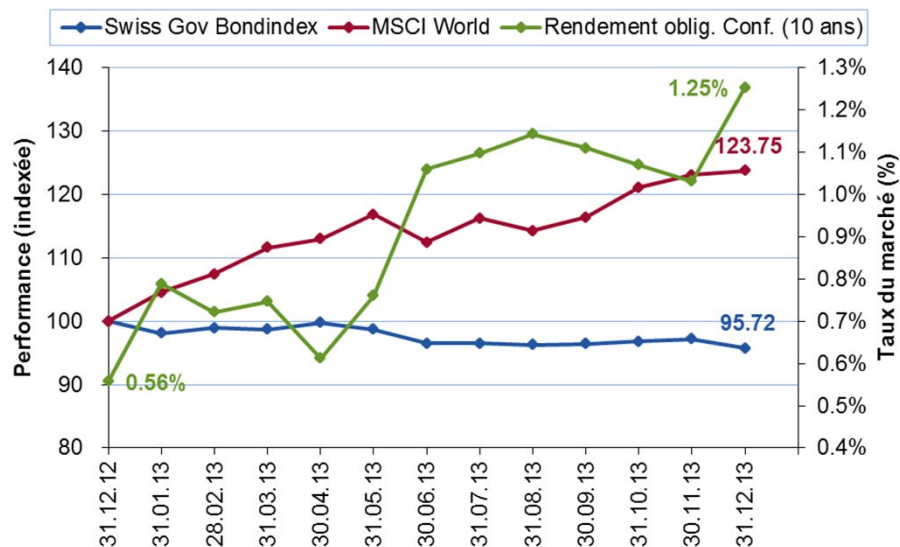
Calculs: PPCmetrics

- En 2013, le **degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2** des caisses de droit privé a progressé de 105,5% à 109,1%, soit une progression de près de 4%.
- En revanche, en 2013, le **degré de couverture sous risque** a connu une progression nettement plus forte, passant de 94,3% à 107,1%.

Evolution 2013

Pourquoi la situation financière s'est-elle améliorée ?

Evolution du marché 2013



- Lorsque les taux augmentent, les rentes en cours peuvent être financées avec moins de risques de placement.
- Les pertes sur les placements obligataires n'atténuent que partiellement cette influence.
- Les rendements positifs des actions influencent de manière accrue le degré de couverture sous risque.

➔ **Montée des taux d'intérêts**
(de 0,56% à 1,25%*)

➔ **Rendements positifs des actions** (performance de 24%**)

* Rendement des obligations de la Confédération à 10 ans (source: BNS)

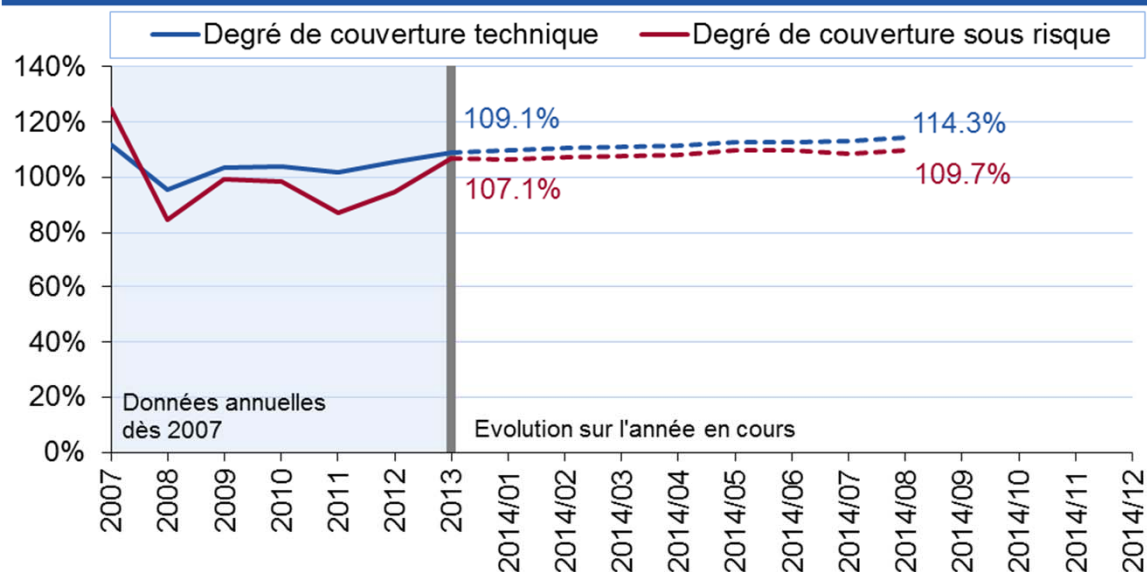
** MSCI World (source: Bloomberg)

Evolution pendant l'année en cours

Retour de la divergence entre les degrés de couverture

Evolution moyenne du degré de couverture

Institutions de prévoyance de droit privé



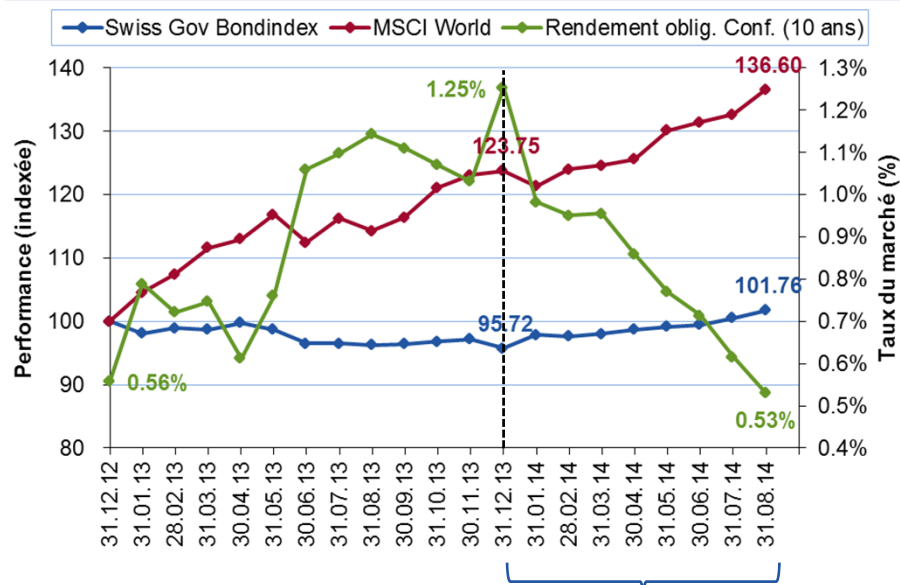
Calculs: PPCmetrics; source: Internet et Pictet LPP-25 plus; données au 31.08.2014

- Le **degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2** des caisses de droit privé s'est accru de 109,1 à 114,3% jusqu'à fin août, soit une progression d'environ 5%
- En revanche, le **degré de couverture sous risque** n'a progressé que de 2,5%, passant de 107,1% à 109,7%.

Evolution pendant l'année en cours

Le recul des taux pèse sur le degré de couverture sous risque

Evolution du marché 2013/2014



- En 2014, les taux ont à nouveau reculé au niveau du début 2013.
- L'influence négative du recul des taux sur le degré de couverture sous risque a pu être plus que compensée par l'évolution des marchés actions.
- Le degré de couverture technique a profité tant du recul des taux (marchés obligataires positifs) que des marchés actions positifs.

↘ **Recul des taux d'intérêts**
(de 1,25% à 0,53%)

↗ **Rendements positifs des actions**
(+10,4% pour l'année en cours)

Rapport sur la situation financière des IP en 2013

Risque global selon la CHS PP

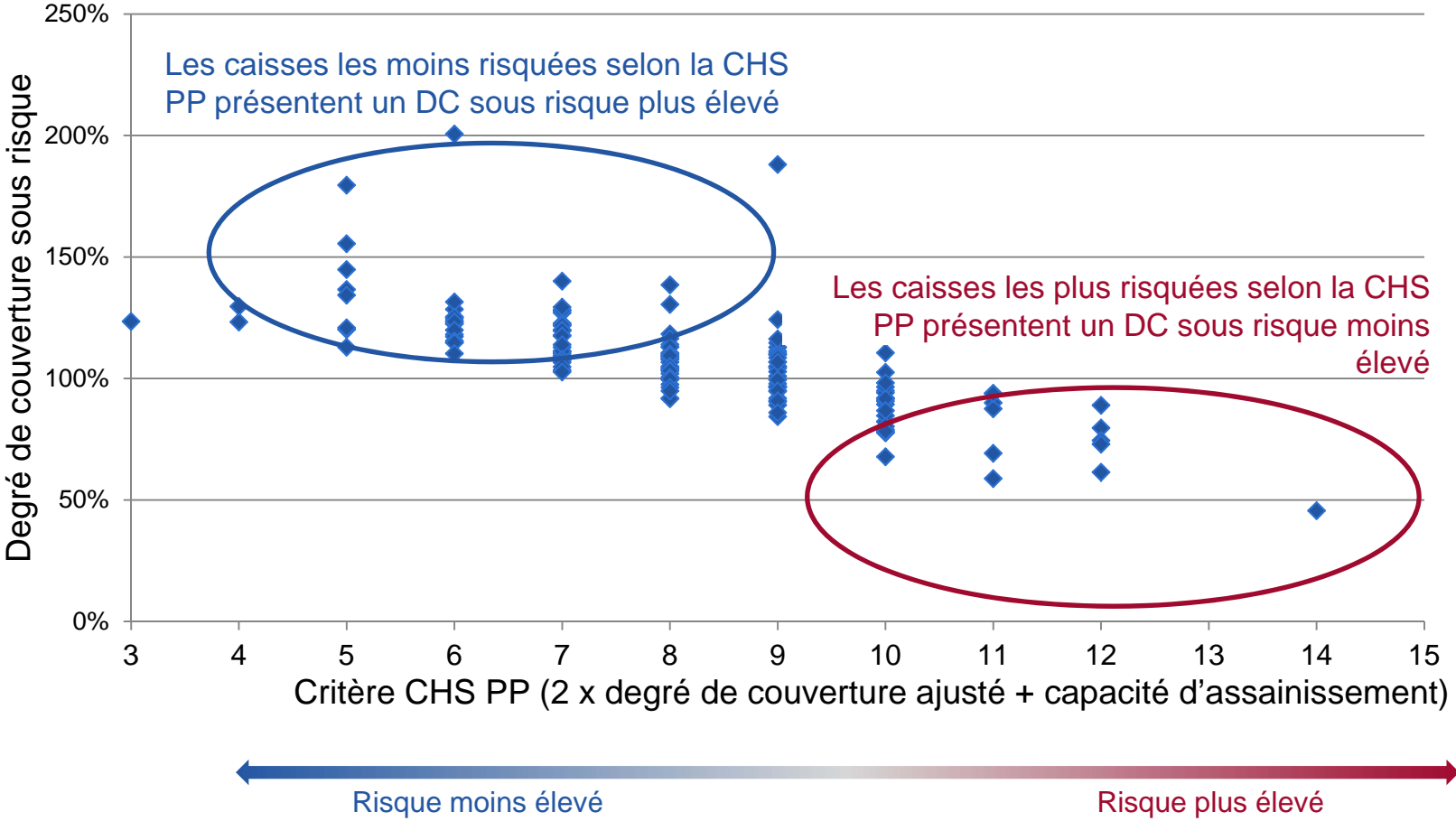
- Pour évaluer le risque global* d'une institution prévoyance, la Commission de haute surveillance fait appel aux critères suivants:
 - **degré de couverture avec paramètres uniformes**
 - **capacité d'assainissement**
(effets des contributions d'assainissement et de la baisse de la rémunération des intérêts)
 - promesses de prestations (taux de conversion, etc.)
 - risque de placement
- Le degré de couverture sous risque couvre les **deux premiers critères**.
- Les promesses de prestations et le risque de placement peuvent être appréhendés par l'évolution dans le temps du degré de couverture sous risque.

* CHS de la prévoyance professionnelle: situation financière des institutions de prévoyance en 2013, www.oak-bv.admin.ch

Evaluation du risque par la CHS PP

Comparaison avec le degré de couverture sous risque

Institutions de prévoyance de droit privé



- Le degré de couverture sous risque **apporte de la transparence.**
 - situation de financement
 - charge de risque
 - comparabilité avec d'autres caisses
- La situation financière des caisses **s'est améliorée.**
 - Même si les taux continuent à se maintenir à un très bas niveau, grâce aux rendements élevés des actions, le degré de couverture sous risque a pu être fortement amélioré.
 - Mais certaines caisses de droit privé continuent à présenter un degré de couverture sous risque largement inférieur à 100%.
- Les institutions de prévoyance peuvent facilement calculer **en ligne** leur degré de couverture sous risque **sous** www.degre-de-couverture.ch

Annexe

Comparaison entre trois exemples issus de la pratique

Explications (1)

Chiffres-clés au 31.12.2013		Institution de prévoyance		
		A	B	C
Taux d'intérêt technique		3.0%	2.5%	3.25%
Base biométrique		LPP 2010/G	VZ 2010/P	EVK 2000/P
Facteur de conversion*	U	117.0%	116.7%	124.9%
Capit.de prév ass. actifs (PLP)	A	90	50	10
Capital de prév. rentiers**	R	10	50	90
Provisions		0	0	0
Capital de prévoyance	Vk	100	100	100
Fortune de prévoyance	Vv	105	105	105
DC selon art. 44 OPP 2	Vv/Vk	105%	105%	105%
Cap. prév. économique rentiers	RxU	12	58	112
Fortune de prév. assurés actifs	Vv-RxU	93	47	-7
Degré de couverture sous risque	(Vv-RxU)/A	104%	93%	-74%

* Facteur de conversion standardisé (pour taux d'intérêt techn. donnés et base biométrique)

** y compris provision pour augmentation de l'espérance de vie (changement de base)

Comparaison entre trois exemples issus de la pratique

Explications (1)

- Les trois institutions de prévoyance A, B et C présentent le même degré de couverture technique selon l'art. 44 OPP 2.
- Etant donné que les **rentes en cours** sont **garanties**, il en résulte de fortes différences entre les degrés de couverture sous risque.
- Toutefois, le degré de couverture technique ne reflète pas ces **différences de charges qui pèsent sur les porteurs de risque**.
- Un degré de couverture sous risque négatif (ce qui est le cas pour l'institution de prévoyance C) signifie que la totalité de la fortune de prévoyance actuellement disponible ne suffit pas pour couvrir de manière sûre les rentes en cours.

Calcul online www.degre-de-couverture.ch

Exemple: institution de prévoyance B

- Accueil
- Concept
- Situation actuelle du marché
- Univers
- Calcul**
- Analyse Individuelle
- Facteurs de conversion
- Documentation
- Notice Juridique
- Contact

Détermination du degré de couverture des prestations non-garanties

Données selon les comptes annuels au fin de	décembre	2013
Capitaux de prévoyance des assurés actifs	50	CHF (mio) ⓘ
Capitaux de prévoyance des rentiers	50	CHF (mio) ⓘ
Dispositions pour augmenter l'espérance de vie des rentiers		CHF (mio) ⓘ
Fortune de prévoyance	105	CHF (mio) ⓘ
Table de mortalité	Tables de mortalité périodiques	
Taux technique	2.50%	
Capitaux de prévoyance économiques des rentiers	58.332 CHF (mio)	
Degré de couverture sous risque:	93.34 %	
<input type="button" value="réinitialiser"/>	<input type="button" value="calculer"/>	<input type="button" value="Télécharger au format PDF"/>

→ Voir sous www.degre-de-couverture.ch

Effets des risques de placement

Exemple: institution de prévoyance B

Institution de prévoyance B		Situation de départ	Bilan après perte de placement	Différence
Capital de prév. ass. actifs (PLP)	A	50	50	
Capital de prév. rentiers	R	50	50	
Provisions		0	0	
Capital de prévoyance	V_k	100	100	
Fortune de prévoyance	V_v	105	100	-5
DC selon art. 44 OPP 2	V_v/V_k	105%	100%	-5%
Capit. de prév. économique rentiers	R_{xU}	58	58	0
Fortune de prévoyance ass. actifs	$V_v - R_{xU}$	47	42	-5
Degré de couverture sous risque	$(V_v - R_{xU})/A$	93%	83%	-10%

* Facteur de conversion standardisé (pour taux d'intérêt techniques donnés et base biométrique)

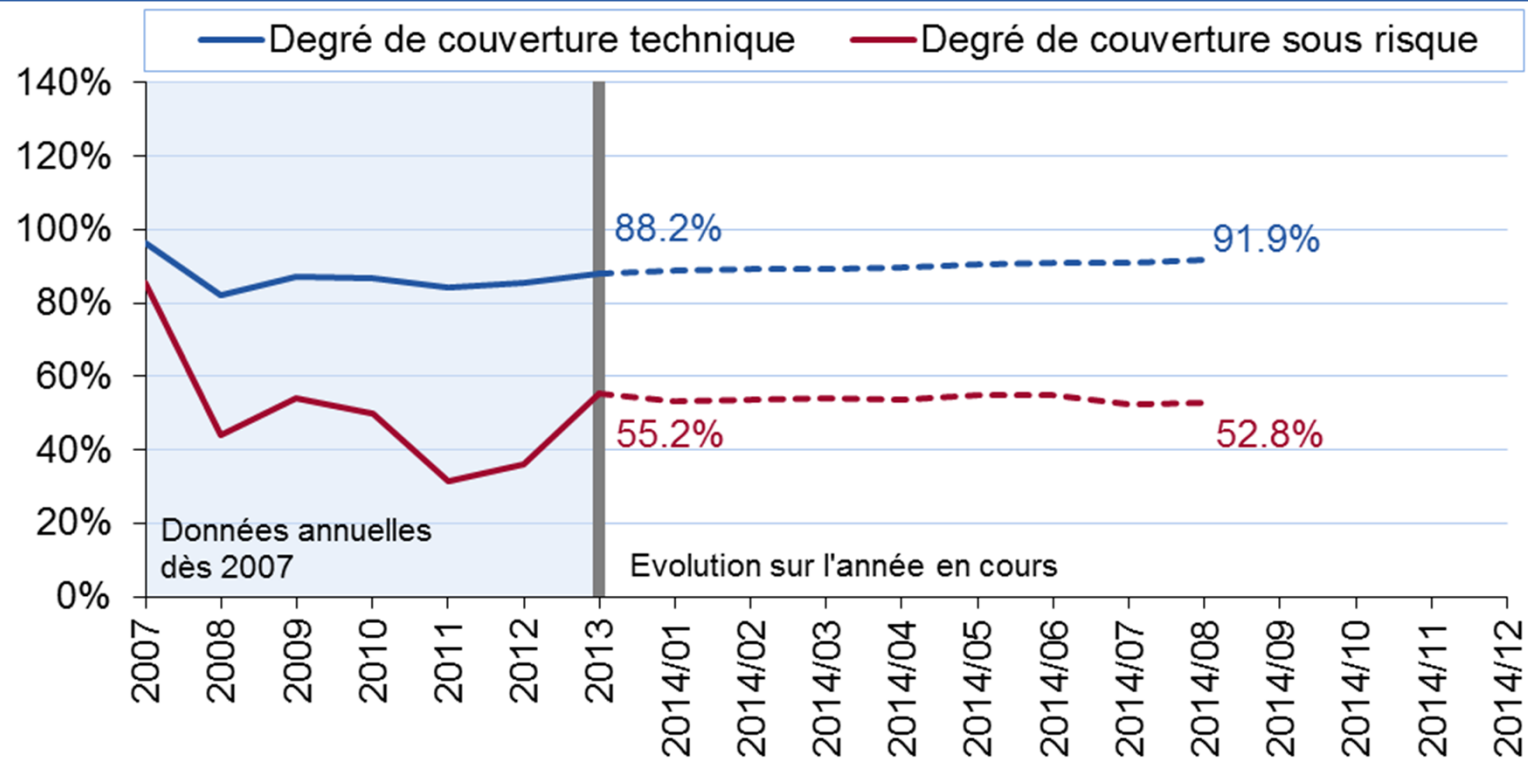
** y compris provision pour augmentation de l'espérance de vie (changement de base)

- Plus la part des engagements fixes est élevée, plus les risques de placement augmentent pour les porteurs de risque.

Evolution 2014

Institutions de prévoyance de droit public

Evolution moyenne du degré de couverture Institutions de prévoyance de droit public



Calculs: PPCmetrics; source: Internet et Pictet LPP-25 plus; données au 31.08.2014

Les avantages du degré de couverture sous risque

- Forte amélioration de la pertinence du degré de couverture en tant qu'indicateur permettant de mesurer la **charge pesant sur les porteurs de risque**.
- Les assurés actifs sont ainsi informés de manière transparente sur la charge potentielle résultant de l'adoption de mesures d'assainissement ou de réduction de prestations en cas de **liquidation partielle**.
- La charge qui pèse sur les porteurs de risque avant et après une liquidation partielle est représentée visuellement de manière transparente.
- Il est possible de calculer le degré de couverture sous risque sur la base des indications figurant dans le rapport de gestion et ce, **sans devoir passer par des calculs mathématiques complexes**.

Un chiffre qui dit tout ?

- Pour la gestion des risques d'une institution de prévoyance, le degré de couverture sous risque fournit des informations essentielles.
- Toutefois, divers éléments ne sont pas pris en compte dans le degré de couverture sous risque et devraient être pris en considération à titre supplémentaire, à savoir en particulier:
 - la répartition des risques entre les porteurs de risque
(différents groupes d'âge, employeur, Etat, fonds de garantie, etc.)
 - la répartition des risques sur l'axe du temps
(les assurés actuels ou les futurs assurés sont-ils tenus de supporter les risques ?)
 - les garanties envers les assurés actifs
(p. ex. taux de conversion garantis, droits acquis, etc.)

Contact



Investment & Actuarial Consulting,
Controlling and Research

PPCmetrics AG

Badenerstrasse 6
Postfach
CH-8021 Zürich

Telefon +41 44 204 31 11
Telefax +41 44 204 31 10
E-Mail ppcmetrics@ppcmetrics.ch
www.ppcmmetrics.ch

PPCmetrics SA

23, route de St-Cergue
CH-1260 Nyon

Téléphone +41 22 704 03 11
Fax +41 22 704 03 10
E-Mail nyon@ppcmetrics.ch
www.ppcmmetrics.ch

Die PPCmetrics AG (www.ppcmmetrics.ch) ist ein führendes Schweizer Beratungsunternehmen für institutionelle Investoren (Pensionskassen, etc.) und private Anleger im Bereich Investment Consulting. Die PPCmetrics AG berät ihre Kunden bei der Anlage ihres Vermögens in Bezug auf die Definition der Anlagestrategie (Asset- und Liability-Management) und deren Umsetzung durch Anlageorganisation, Asset Allocation und Auswahl von Vermögensverwaltern (Asset Manager Selection). Zudem unterstützt die PPCmetrics AG über 100 Vorsorgeeinrichtungen und Family Offices bei der Überwachung der Anlagetätigkeit (Investment Controlling), bietet qualitativ hochwertige Dienstleistungen im aktuariellen Bereich (Actuarial Consulting) und ist als Pensionskassen-Expertin tätig.